

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
CANTON D'AUDINCOURT  
COMMUNE DE SELONCOURT  
DELIBERATION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

<b>DCM20190129.3</b>	<b><u>Séance du 29 janvier 2019 à 18h30</u></b>  L'an <b>deux-mille-dix-neuf</b> du mois de janvier le vingt-neuf janvier le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
<b>NOTA</b> Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 30 janvier 2019, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 22 janvier 2019 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<b><u>Etaient présents</u></b>  <b><u>Etaient excusés ayant donné procuration</u></b>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. <b>M.</b> a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

**OBJET : AUTORISATION DE VENTE D'UNE CELLULE COMMERCIALE - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DCM20181023.10 DU 23 OCTOBRE 2018.**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la vente d'une cellule commerciale ainsi que les parties communes, sise 17 rue Viette à Seloncourt.

Cette cellule commerciale (lot n° 6) d'une superficie de 76 m<sup>2</sup> fait partie de la Résidence Les Cossis.

Cette proposition fait suite à une demande formulée par Monsieur et Madame Stéphane et Stéphanie GIVRON, domiciliés 6 quinquies rue de l'Eglise à BONDEVAL.

Madame Stéphanie GIVRON souhaite y établir son cabinet de psychologue clinicienne.

Le prix d'achat proposé est de 23 000 €.

Les frais de notaires et autres frais annexes seront à la charge de l'acquéreur.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'autoriser la vente de cette cellule commerciale.

La Commission Urbanisme-Développement Economique, réunie le 12 octobre 2018, a émis un avis favorable.

La Commission Urbanisme, réunie le 16 janvier 2019, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à/par...**

- autorise la vente d'une cellule commerciale sise 17 rue Viette à Seloncourt, d'une surface de 76 m<sup>2</sup> au prix de 23 000 € à Monsieur et Madame Stéphane GIVRON, **avec la faculté de se substituer toute personne morale de leur choix.**
- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 29 janvier 2019

**Le Maire,  
Daniel BUCHWALDER**